

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 100 (1964)
Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

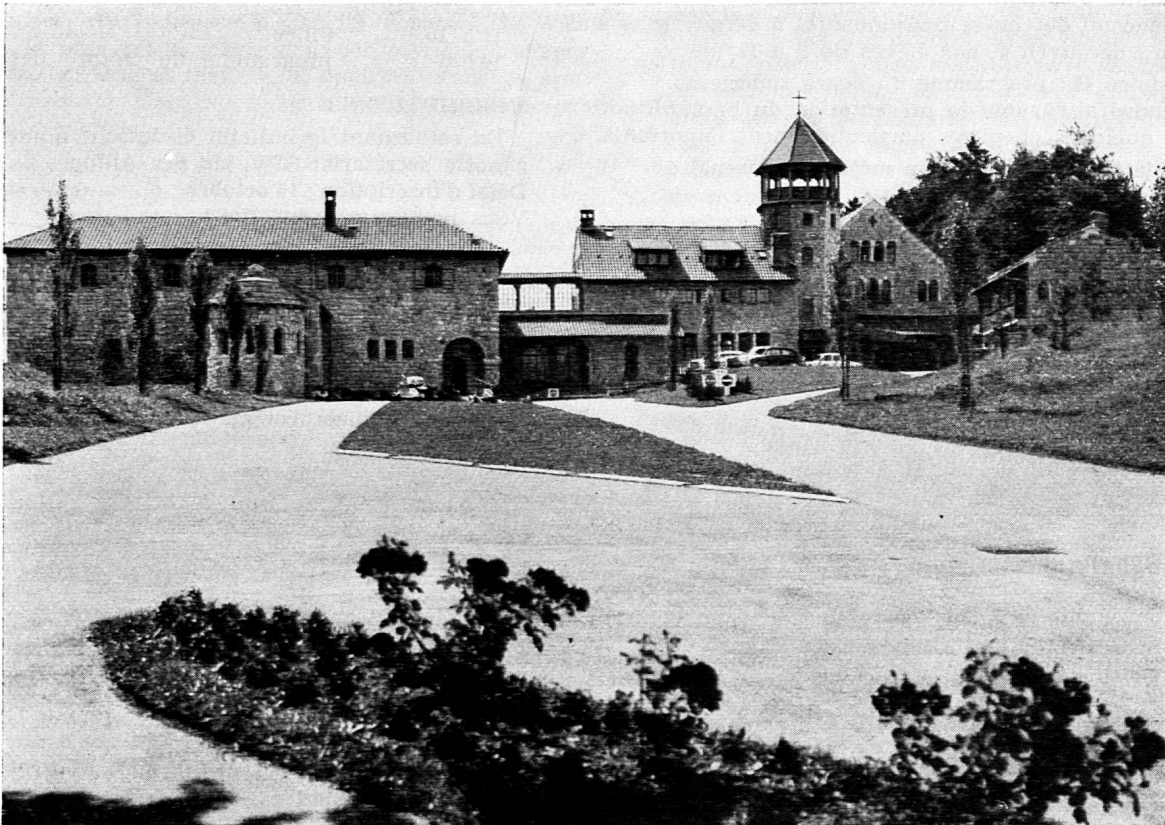
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



**Le 6^e cours SPV
de Crêt-Bérard se prépare...**

Voir à la page 574

Partie corporative

VAUD

VAUD

Et voici... CRÊT-BÉRARD 64

Cours de perfectionnement SPV

Ces cours, devenus traditionnels, auront lieu aux dates suivantes :

lundi 26 octobre (ouverture des cours à 9 heures)

mardi 27 octobre

mercredi 28 octobre (clôture des cours à 15 heures)

PROGRAMME :

Pour répondre aux vœux formulés par de nombreux participants, vœux transcrits sur le questionnaire de l'année dernière, nous vous offrons les cours suivants :

- A. **Histoire I** : programme du degré moyen.
Beaucoup de choses passionnantes à découvrir et à faire découvrir à nos élèves de 9 à 11 ans.
- B. **Histoire II** : programme du degré supérieur.
Rendre attrayante la présentation du passé. Etude de quelques chapitres particulièrement importants.
- C. **Initiation au calcul selon méthode Cuisenaire** :
Cours prévu pour débutants.

HORAIRE :

Lundi 26 octobre

9 h.	ouverture et organisation
9 h. 30 - 12 h.	cours
12 h. 15	dîner
14 h. - 16 h.	cours
16 h. 15	thé
17 h.	sortie
	soirée libre

Mardi 27 octobre

7 h. 20	déjeuner
8 h. - 12 h.	cours
12 h. 15	dîner
14 h. - 16 h.	cours
16 h. 15	thé
17 h.	conférence
19 h.	souper
20 h. 30	soirée culturelle

Mercredi 28 octobre

7 h. 20	déjeuner
8 h. - 12 h.	cours
12 h. 15	dîner
14 h.	programme de clôture des cours.

INSCRIPTIONS :

En retournant le bulletin ci-dessous dûment rempli, à notre secrétariat SPV, ch. des Allinges 2, Lausanne. Délai d'inscription : **15 octobre**.

Vous pouvez-vous inscrire :

— comme **internes** (cours logement, pension) prix Fr. 45.— pour les membres SPV (Fr. 60.— pour les non-membres).

— comme **externes** (cours et trois diners) prix Fr. 25.— pour les membres SPV (Fr. 35.— pour les non-membres)

— comme **partiels** (compléter le bulletin d'inscription).

Le Comité central.

A détacher

Bulletin d'inscription

à remplir et à retourner au
Secrétariat SPV, Allinges 2, Lausanne.
Délai d'inscription : 15 octobre

Je m'inscris :

(Souligner ce qui convient)

comme interne

comme externe

comme « partiel »

Je m'inscris pour les repas suivants (à remplir par les « partiels » seulement)

déjeuner _____

dîner _____

souper _____

1er jour 2e jour 3e jour

(Tracez des croix pour ce qui est désiré)

Je suivrai le cours :

a. Histoire I

b. Histoire II

c. Calcul « méthode Cuisenaire »

Je paierai le montant de ma participation au début du cours :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

No de téléphone : _____

Signature : _____

Les réserves de main-d'œuvre...

Offres de places d'apprentissage et recrutement des jeunes

Examinons d'abord la première hypothèse. (Voir « La structure des débouchés choisis, chiffre 3^e »). Le tableau 2 ci-dessous présente le pourcentage des places vacantes par rapport au pourcentage des candidats recrutés dans les secteurs correspondants. **Il décèle que l'attitude des élèves sortants à l'égard du monde du travail ne manque pas de réalisme** : les choix effectués ne relèvent pas seulement de leurs goûts personnels, mais paraissent bien tenir compte des possibilités de formation existantes dans la région où ils sont domiciliés.

Les secteurs qui semblent présenter un attrait particulier aux jeunes sont également ceux qui offrent les plus grandes possibilités d'intégration, sinon de promotion professionnelle ; ces derniers sont considérés comme étant des métiers « d'avenir », et jouissent de ce fait d'un incontestable prestige. Et pourtant, il s'en faut de beaucoup qu'ils aient réussi à repourvoir toutes les places d'apprentissage dont ils disposent. Le décalage le plus grand existe dans les carrières commerciales. Les arts et métiers, et dans les branches groupées dans la catégorie désignée par le terme de service personnel.

Tableau 2

SECTEUR ÉCONOMIQUE	GARÇONS			FILLES		
	Places vacantes nombre	apprentis %	apprentis %	Places vacantes nombre	apprentis %	apprentis %
Primaire	2	0,9	5,1	1	1	1,8
Secondaire						
carrières techniques	69	31,1	35,4	—	—	0,9
arts et métiers	88	39,6	20,9	10	9,8	5,3
Tertiaire						
commerce, vente, transport	47	21,3	11,2	66	64,7	28,4
service personnel	10	4,4	1,3	21	20,6	12,5
divers	6	2,7	3,2	4	3,9	4,2
	222	100	77,1	102	100	53,1

Ainsi des branches d'activité d'apparence privilégiée quant à l'intérêt que les jeunes leur portent, loin de pouvoir assurer la relève de leur personnel qualifié, se trouvent au contraire parmi les domaines les plus déficitaires, compte tenu des besoins de la main-d'œuvre qualifiée qu'ils ressentent.

Force est donc de nous pencher sur la deuxième hypothèse, selon laquelle une partie des jeunes qui reportent leurs décisions professionnelles à plus tard, pourrait être récupérée. (22,9% chez les garçons, 46,9% chez les filles).

Cette très sensible différence nous autorise à affirmer que la **principale réserve de main-d'œuvre qualifiée doit être cherchée du côté des jeunes filles.**

Deux autres facteurs sont susceptibles d'exercer une influence déterminante sur l'attitude des jeunes différant leurs choix :

1. domicile ;
2. degré scolaire.

Tableau 3

Jeunes à choix différés en fonction du domicile

DÉCISIONS PRISES	GARÇONS		FILLES	
	Villes	Villages	Villes	Villages
	%	%	%	%
Ecole prolongée	20,6	9	21	9,9
Stage c/Confédérés	2,6	6,6	18,2	31,4
Assujettis	1,6	3,8	5,5	5,6
Indécis	0,0	1,4	0,7	2,1
	24,8	20,8	45,4	48,0

Ce tableau indique dans l'ensemble une certaine différence entre les ressortissants de la ville et ceux des communes rurales. Toutefois, l'attitude des jeunes ruraux à l'égard de la vie professionnelle ne se distingue que peu de celle de la population citadine. Sans doute y a-t-il des différences de détail : les élèves citadins profitant des institutions scolaires sur place accusent une tendance prononcée à poursuivre l'école, alors que les adolescents issus des communes rurales optent dans une plus grande mesure pour un stage en Suisse romande et alémanique, ou pour la condition de manœuvre.

Toutefois, pour ce qui concerne la région étudiée, **on ne saurait affirmer que la campagne constitue un plus grand réservoir de main-d'œuvre qualifiée que la ville.**

(A suivre)

Pharmacie Nouvelle

P. Brunschwig

Tél. 25 40 65 GENÈVE CCP I 4997

INSTITUTEUR

cherche place auprès école primaire d'une maison d'éducation pour le printemps 1965.
Offres sous chiffre 5183 au bureau du Journal.

Publication des cours d'hiver 1964

La commission technique de la Société suisse des maîtres de gymnastique organise, pour le Département militaire fédéral, les cours suivants à l'intention du corps enseignant de toute la Suisse :

a. Cours préparatoire pour le brevet d'instructeur de ski du 26 au 31. 12. 1964.

- No 23, Monts-Chevreuils (1 classe pour les candidats de langue française).
- No 27, Iltios (pour les candidats de langue allemande).

Les maîtres qui s'intéressent à ces cours doivent faire parvenir leur inscription sur la formule usuelle (voir sous : Remarques) au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Ils joindront également une attestation certifiant qu'ils ont déjà suivi un cours technique de ski, et s'engageront à se mettre à disposition des autorités scolaires et de leur association pour diriger des cours de ski scolaire.

b) Cours pour l'enseignement du ski à l'école du 26 au 31.12.1964.

- No 22 Les Diablerets
- No 23 Monts-Chevreuils
- No 24 Schweifelsbergbad
- No 34 Sörenberg
- No 25 Stoos
- No 26 Seebenalp
- No 27 Flumserberg

c) Cours pour l'enseignement du patinage à l'école du 26 au 31.12.1964.

- No 29 Moutier (participants de langue française).
A part le patinage, le programme prévoit des jeux en halle.

Remarques :

Participants : ces cours d'hiver de la SSMG sont prévus pour les maîtres qui enseignent le ski ou le patinage à l'école ou qui collaborent à la direction de camps de ski. Les cours sont mixtes.

Indemnités

Une indemnité globale de 60 fr. au minimum et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus court du lieu où l'on enseigne au lieu de cours.

Inscription

Les maîtres qui s'intéressent à un cours demanderont une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Cette formule peut aussi être obtenue auprès du président de la CT de la SSMG. La formule dûment remplie sera envoyée jusqu'au 14 novembre 1964 à Max Reinmann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee. On ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche de son domicile. Les inscriptions incomplètes (par exemple sans attestation des autorités scolaires) ou tardives ne sont pas prises en considération. Le nombre de places à chaque cours est limité. Chaque maître inscrit à un cours recevra une réponse jusqu'au 7.12.1964 et s'abstiendra de toute démarche personnelle.

Société suisse des maîtres de gymnastique
Commission technique
Le président : *Max Reinmann.*

Liste des présidents des associations cantonales :

Fribourg : Léon Wicht, prof., Champ-Fleuri 3, Fribourg.

Tessin : Marco Bagutti, maître de gym., Via S.Gotardo, Lugano.

Vaud : Roger Yersin, maître de gym., Rollier 12, Vevey.

Valais : Paul Pignat, instituteur, Vouvry.

Neuchâtel : Willi Mischler, prof. gym., Brévard 5, Neuchâtel.

Genève : Jean Stump, maître de gym., rue Ad.-Lachenal 1, Genève.

Berne (Association jurassienne) : Francis Boder, maître de gym., Falbringen 43, Bienne.

A l'Expo : poèmes pour enfants

Le mercredi 7 octobre, de 12 h. 15 à 14 heures,
aux TRÉTEAUX DES LOISIRS

de petits Lausannois de 5 et 6 ans réciteront des poèmes écrits pour eux par Mmes Vio Martin, Bron-Velay et Berthe Corthésy.

Un régal à ne pas manquer !

GENEVE  GENEVE

Qui touche l'un les touche tous

Le Comité UIGM déclare ce qui suit :

L'article paru dans l'« Educateur » du 18 septembre, en Tribune libre, sous le titre « A propos de l'affaire de Cartigny », reflétant non seulement l'opinion de son auteur mais celle de tous les membres du comité, ce dernier l'approuve sans réserve dans son esprit et sa lettre.

Que notre collègue de Cartigny, Denis Perrenoud, à qui rien ne peut être reproché que son intérêt actif pour la chose publique, soit assuré de l'appui total du comité, dont il est un membre apprécié.

Le président : *R. Hutin.*

Association genevoise des maîtres d'éducation physique (AGMEP)

Chaque instituteur et institutrice, étant aussi maître d'éducation physique, s'intéresse à cette forme d'éducation et a le droit de devenir membre de l'AGMEP.

L'AMEGP organise durant toute l'année des cours de gymnastique et de sports.

Cours de gymnastique hommes : mardi 17 h., salle de gym., rue Necker.

Cours de gymnastique hommes : mardi 17 h., salle gymn., rue du Mail.

Cours de volley-ball : lundi 17 h. 30, salle gymn. du Tir (rue du Stand).

Les cours débiteront le lundi 6 octobre 1964.

Et pendant la saison d'hiver, des cours de patinage et de ski (avis aux membres par circulaire).

De plus, les membres de l'AGMEP ont le droit de

suivre des cours de perfectionnement pour l'enseignement organisés par la Société suisse des maîtres de gymnastique (SSMG) : cours de gymnastique masculine, féminine, natation, ski, jeux (volley-ball, hockey sur glace, etc.). La liste complète de ces cours avec les dates, paraît dans le journal « Education physique » que reçoit chaque membre de l'AGMEP.

La cotisation de l'AGMEP est de 12 francs par année.

Les instituteurs et institutrices intéressés peuvent s'inscrire par écrit auprès de Jean Stump, président AGMEP, 1, rue Adrien-Lachenal (tél. : 36 77 77), en indiquant les cours qu'ils aimeraient suivre.

NEUCHÂTEL

Réforme neuchâteloise — Informations

Les élèves des classes expérimentales de la 1^{re} moderne préprofessionnelle ont reçu, pour l'année scolaire 1964-1965, le matériel suivant :

« Grammaire française expliquée », de Gallichet et Mondouaud, cours moyen ;

« Textes français » de M. Budry et E. Rovigue, volume I ;

« Les couleurs de la vie » de M. et J. Dardoise, cours moyen, 2^e année ;

« Livret d'orthographe et de grammaire » de Maurice Nicoulin ;

« Wir sprechen Deutsch » de Uhlig, Chatelanat et Lang ;

« Histoire de la Suisse » de H. Rebeaud ;

« Méthode de solfège » de Chs Landry, cours moyen ;

1 pochette de croquis de géographie : la Suisse et les cantons ;

1 dictionnaire « Larousse élémentaire » ;

2 à 3 classeurs Presspan A 4, à anneaux ;

1 chemise de classement A 4, sans fixation ;

100 feuilles papier blanc A 4, avec perforations ;

100 feuilles papiers quadrillé 4 mm, A 4, avec perforations ;

2 à 4 boîtes de 100 pièces de rondelles de renforcement en toile ;

1/2 boîte de 10 craies « Néocolor » ou, en supplément,

2 crayons de couleurs Caran d'Ache « Prismalo » ;

1 règle plate graduée ;

1 compas ;

1 équerre 45 degrés, hypothénuse 16 cm ;

1 rapporteur celluloïd ;

1 paire de ciseaux acier, bouts aigus, 17 cm ;

4 sachets plats en polyéthylène, 150 × 250 cm ;

4 enveloppes C 5 ;

1 feuille papier calque satiné A 4, avec perforations ;

1 feuille papier carbone A 4 ;

2 blocs par classe de papier millimétré A 4 ;

1 brucelle droite, 12,5 cm ;

1 loupe, grossissement 3 à 6 fois ;

1 feuille de couleur pour découpages et manipulations ;

1 carte moyenne mi-carton, de couleur.

Le matériel suivant a été fourni aux maîtres :

« Méthode de solfège » de Chs Landry, livre du maître ;

« Chante Jeunesse » ;

1 loupe binoculaire (n'est pas encore distribuée).

D'autre part, pendant les cours de perfectionnement du samedi matin, les maîtres ont reçu :

54 fiches de technique du calcul par élève ;

des notes méthodologiques pour l'enseignement du rectangle et du losange ;

1 jeu de surfaces ASEN ;

« Vocabulaire orthographique de base » de Ters, Mayer et Reichenbach ;

3 feuilles de papier pour flanellographe ;

« L'échelle Dubois-Buyse d'orthographe usuelle française » ;

un certain nombre de fiches de rattrapage de l'échelle D.B. » ;

un résumé de « La physiologie de la langue française » de Gallichet ;

une feuille de nomenclature et une planche par élève pour chacune des plantes suivantes : primevère, orobe printanier, cardamine, lamier jaune, rhinante crête-de-coq ; marguerite.

Les classes-pilotes de 2^e préprofessionnelle ont reçu le même matériel que les classes de 1^{re} année, sauf les « Textes français ».

Lors des cours de perfectionnement du vendredi après-midi, il leur a été distribué le matériel suivant :

a) pour le maître :

des résumés de mathématiques par MM. Borgeat, Favre et Morgenthaler ;

un certain nombre de disques métalliques et de carton permettant la confection d'un matériel individuel pour l'étude des fractions ;

1 pochette de documents pour l'étude des insectes de Sougy et Avezard (cours Oubré) ;

b) pour l'élève :

un certain nombre d'hexagones polycopiés pour l'étude de cette figure (décomposition du polygone, fractions, surfaces) ;

une feuille de nomenclature et une planche par élève pour chacune des plantes suivantes : orchis mâle, marguerite, ellébore ;

un résumé de botanique ;

idem en zoologie pour les batraciens.

Commission pédagogique.

QUI EST TOUTE L'ANNÉE AU SERVICE

DES JEUNES ?

JEUX ET ENGINES

DE PLEIN-AIR

Schaefer
LAUSANNE *Sports*

Course d'automne. Itinéraire modifié

Par suite de l'empêchement de deux usines de céramique de nous recevoir, nous avons été contraints de modifier notre itinéraire de la façon suivante :

Le Locle - la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Bienne - Studen (arrêt) - Lyss - Visite du très beau château de Jegenstorf avec exposition des Grisons - Hindelbank - Zäziwil (dîner) - Hasle-Rüegsau (visite d'une fabrique de céramique) - Lützelflüh, village de Jeremias Gott-helf - Berthoud - Utzenstorf - Soleure - Bienne - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Aucun changement dans les autres indications concernant ce voyage, parues dans l'« Educateur » du 25 septembre.


W. G.

Héraldique

Sur la couverture de la brochure du 150e anniversaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération figurent des écussons inconnus de quelques collègues. Ceux-ci seront peut-être heureux de savoir leurs noms. Les cinq écus de gauche sont, de haut en bas, ceux :

1. des seigneurs de Fenis ;
2. de la Maison de Fribourg (en Brisgau) ;
3. de la Maison de Hochberg ;
4. de la Maison de Prusse ;
5. de la Maison d'Orléans-Longueville.

W. G.

Pour vos imprimés  une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ Croix-d'Or 3
GENÈVE

assurance

scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire
avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.



NEUCHÂTEL VOUS ATTEND LE 4 OCTOBRE POUR SA PRESTIGIEUSE FÊTE DES VENDANGES
Renseignements: ADEN, Maison du Tourisme 2000 Neuchâtel

**banque
cantonale
vaudoise**

*Ouverte à tous - Au service de chacun
40 succursales, agences et bureaux*

Le 8 mm automatique en cassette

L'enseignement audio-visuel est plus qu'une mode, c'est une étape importante de la pédagogie.

Aux Etats-Unis, plus de cent cinquante thèses de doctorat ou recherches universitaires ont été consacrées, ces dernières années, à la pédagogie par le film.

Un professeur d'un de nos grands instituts techniques me déclarait récemment : « Le schéma animé retient l'intérêt parce qu'il est plus simple et plus convaincant, et que la succession des images marque l'idée qui se développe ».

LES DIFFICULTÉS DE L'ENSEIGNEMENT PAR LE FILM

En Belgique, les films les plus valables, sur le plan éducatif, ont été acquis par le Ministère de l'éducation nationale et de la culture, qui les prête gratuitement aux écoles qui en font la demande.

Les films prêtés par certaines industries sont des documentaires d'un métrage trop long, n'ayant pas été étudiés spécifiquement pour l'enseignement en général ni pour les écoles belges en particulier.

Le ministère a équipé gratuitement les écoles de l'Etat en projecteurs 16 mm sonores. Et cependant, la plupart des professeurs vous diront que ce n'est pas suffisant pour que le film prenne, à l'école, la place qui lui revient.

Il existe très peu de films conçus pour l'enseignement : il faut, dès lors, tirer parti de films documentaires (... voire même publicitaires !) dans lesquels seuls quelques passages intéressent réellement la leçon.

On risque souvent de perturber la compréhension des élèves avec des notions extérieures au sujet, et on perd un temps précieux pour un rendement qui, dans ces conditions, dépasse à peine celui d'une leçon classique.

Par ailleurs, l'unification des programmes d'enseignement aboutit à concentrer la demande de prêt en même temps sur les mêmes films. La cinémathèque centrale ne peut évidemment satisfaire que quelques privilégiés.

Il est exclu, pour une école, de posséder sa propre filmothèque en 16 mm sonore, chaque film revenant en moyenne à 10 000 FB.

Enfin, le format 16 mm sonore impose des contraintes que beaucoup de gens en place ne soupçonnent pas. Vu le poids et l'encombrement du projecteur, il faut souvent quitter la classe pour assister à la projection dans un local spécialement aménagé. Outre que cela favorise l'indiscipline, le fait de se trouver dans la salle de cinéma agit sur l'attitude des élèves qui ont tendance à devenir passifs et à regarder le film didactique de la même manière que les films de fiction.

Rien d'étonnant, dès lors, qu'un bon nombre de professeurs aient abandonné le film animé pour la diapositive, qui est pratique, peu encombrante et qui peut être projetée dans la classe même.

Il y a cependant un secteur où le cinéma se révèle indispensable : chaque fois que le mouvement intervient. Ainsi en est-il, par exemple, des modes de locomotion et des fonctions vitales en biologie, de la majeure partie de la physique, des techniques agricoles ou industrielles, etc., en un mot, tous les sujets impliquant du dynamisme.

Le cinéma peut ralentir un phénomène que sa rapidité rendait imperceptible ou accélérer une évolution lente. Mieux encore, il permet de visualiser certains

phénomènes difficiles sinon impossibles à saisir autrement : la fission nucléaire, le fonctionnement d'un moteur, les phénomènes électriques, etc.

UNE VOIE NOUVELLE : LE 8 mm EN CASSETTE

Le cinéma est un outil pédagogique de première valeur, mais sa partie technique n'était pas satisfaisante pour qu'on puisse en généraliser l'usage dans les écoles.

Pourquoi ne pas utiliser le format 8 mm qui, jusqu'ici, avait été réservé aux « amateurs » ? Le projecteur 8 mm est beaucoup moins encombrant que le 16 mm, et pourrait donc être introduit dans la classe. Son prix lui permet d'être largement diffusé dans toutes les écoles. Au prix où sont les films de 8 mm (l'équivalent d'un bon livre pour cinq minutes de projection en couleur) chaque établissement pourrait se constituer sa filmothèque de référence et, comme pour les diapositives, disposer à tout moment des documents visuels adaptés à sa méthode d'enseignement.

Mais pour cela, il fallait faire du 8 mm une technique au moins aussi simple que la diapositive. Plusieurs chercheurs s'attachèrent à réaliser une « cassette » qui dispenserait de toutes les opérations délicates de mise en place du film sur le projecteur.

A ma connaissance, une seule cassette satisfaisante a été mise au point jusqu'à ce jour. Elle est d'origine américaine et présente la particularité de contenir un « film boucle » : ses deux extrémités étant collées l'une à l'autre, le reste du film est enroulé en spirale dans la cassette.

Celle-ci contient cinq minutes de projection et, grâce au film boucle, elle se répète aussi longtemps qu'on n'a pas arrêté l'appareil.

Il n'y a plus de manipulation du film : on engage la cassette dans le projecteur, et on appuie sur un bouton qui le met en marche. Le projecteur est très petit (son volume équivaut à une grosse boîte de cigares) il pèse 2,7 kg et il est pourvu d'un objectif à focale variable, qui permet d'adapter la projection aux dimensions de la classe et de l'écran.

Le professeur peut donc transporter son projecteur en classe aussi naturellement que sa serviette et ses livres.

DES ÉLÉMENTS POUR PORTER UN JUGEMENT

La technique est évidemment séduisante, mais qu'est-ce que cela vaut objectivement parlant, sur le plan pédagogique ? Plusieurs universités ont essayé de répondre à cette question. Nous pourrions sérier les problèmes et les exposer en quatre points :

1. Faut-il, oui ou non, des projections en classe ?
2. Un film muet est-il pédagogiquement rentable ?
3. Faut-il des films en couleurs ?
4. Quels films utiliser ?

1. Faut-il, oui ou non, des projections en classe ?

Si l'enseignement audio-visuel est à la mode, c'est qu'il présente des atouts, au moins à certains égards.

C'est une donnée de la psychologie expérimentale qu'une même information apportée par deux sens différents (l'ouïe et la vue), laisse un impact plus net et plus persistant.

Il y a aussi le cas des élèves qui ne savent pas réaliser un travail de conception suffisant pour suivre efficace-

ment l'exposé oral du professeur. Chacun a rencontré de ces esprits, souvent très profonds d'ailleurs, qui ont beaucoup de peine à imaginer ce qu'on leur explique par des mots : montrez-leur une photo, ou l'objet lui-même, ils en ont rapidement assumé les composantes et les virtualités. Les personnes animées de cette sorte d'intelligence ont souvent été très moyennes à l'école, uniquement parce qu'elles n'arrivaient pas à suivre avec l'agilité voulue, l'exposé exclusivement oral du professeur.

La méthode audio-visuelle permet à l'élève de contrôler immédiatement le sens du mot ou de la phrase, en se référant à l'image ou au schéma. Les auxiliaires didactiques les plus simples peuvent souvent suffire, mais tout ne peut être dessiné au tableau : c'est alors qu'il faudra faire appel à la projection. Le film animé est à certains moments absolument indispensable.

2. Un film muet est-il pédagogiquement rentable ?

Chose assez curieuse, des expériences — dont la plus célèbre a été conduite en 1953 par H. Nozet, du Centre audio-visuel de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud — ont démontré que le film muet était environ 30% plus rentable sur le plan didactique, que le film parlant, dans le cas des enfants et des adolescents.

Par film muet, il faut entendre celui qui est projeté comme document de la leçon et commenté par le professeur lui-même.

L'explication en est qu'un film muet est vu beaucoup plus activement qu'un film sonore, et qu'on éprouve le besoin de le compléter par soi-même en l'intégrant dans la leçon.

Les chercheurs de la US Navy, dans leur programme de mise au point de films (parlants) qui remplaceraient les instructeurs pour certains cours, ont découvert que le rythme idéal du commentaire se situait à environ cent mots à la minute. C'est un débit très lent, qui mettrait une minute et demie à dire le texte de ce paragraphe consacré au film muet.

Enfin, le film muet laisse pleine liberté au professeur pour adapter son commentaire au niveau et à la psychologie de ses élèves, et dans la langue qu'il veut.

3. Faut-il des films en couleurs ?

Le simple bon sens nous fait dire qu'il n'est pas normal de présenter en noir et blanc ce que nous voyons en couleur. Il y a cependant des cas où la couleur est un élément de distraction, tandis que pour des films sur la géométrie ou la mécanique, par exemple, la couleur apporte une dimension supplémentaire à l'image.

Une recherche effectuée à la Pennsylvania High School a abouti à la conclusion que les élèves qui avaient vu la version en couleur d'un film n'avaient pas appris plus que ceux qui en avaient vu la version en noir et blanc. Cependant, un test appliqué six semaines plus tard a révélé que ceux qui avaient vu la version en couleur avaient oublié moins que les autres.

4. Quels films utiliser ?

Chaque inspecteur, chaque professeur a ses conceptions et sa manière d'enseigner. Chacun trouvera-t-il le film qui lui conviendra, ou bien sera-t-il obligé de se prêter à une standardisation des esprits par le cinéma ?

Vu leur prix, ces films peuvent être très nombreux d'orientation et de conceptions différentes. Chaque professeur peut même, s'il le désire, réaliser son propre film avec une simple caméra.

L'idéal d'ailleurs est le « one concept film » (en français « le film monovalent ») qui est beaucoup plus un document qu'une explication, sur lequel chacun fera les développements qu'il voudra.

A la lumière de ces quelques explications, chacun pourra se faire une opinion sur cette nouveauté qui va entraîner des bouleversements importants, notamment dans les programmes et la façon d'enseigner.

Signalons en terminant, qu'en dehors de l'enseignement, le 8 mm automatique a déjà trouvé des applications en publicité et en relations publiques.

Jean-Claude Baffrey

assistant chargé de recherches

à l'Université catholique de Louvain

CLASSES SUPÉRIEURES VAUDOISES

A propos du raccordement au gymnase

L'autre jour, j'ai rencontré Daniel. Il avait une lourde serviette sous le bras et se hâtait du train à son domicile. Mais il avait un merveilleux sourire.

— Alors, ça marche, ces études ?

— Oh ! oui ! j'ai maintenant rejoint les classes normales du gymnase. Le « bachot » s'approche.

— Et après ?

— Oh ! je ne suis pas encore fixé. Vous savez que je veux devenir pilote ; mais pour cela, je dois rester en Suisse. Or, ma branche forte, c'est la physique, et mon goût, la physique nucléaire. Mais en Suisse, on n'est pas encore bien équipé pour ces études-là ; alors, il faudrait partir pour l'étranger... je dois choisir, ça m'embête un peu.

— Oh ! Daniel, de toute façon, c'est gagné. Tu ne vas pas te plaindre d'avoir trop de possibilités, non ?

Et Daniel me quitte en acquiesçant ; il marche d'un pas décidé, d'un pas vainqueur.

Qui est-il ? Un élève de classe supérieure qui a suivi

le raccordement au gymnase, cette merveilleuse possibilité offerte à nos élèves depuis 3 ou 4 ans.

Or, on pourrait croire que nous la négligeons. Ce printemps, la classe de raccordement n'avait que 7 élèves. Sera-t-elle supprimée l'an prochain ? Il ne dépend que de nous. Cet été, cet automne, nos élèves de troisième année vont décider de leur avenir. Nous en trouverons bien quinze ou vingt, réfléchis et surtout ambitieux, pour tenter l'aventure et maintenir ouverte une porte de sortie dont nous avons souvent déploré jadis l'absence.

Quand j'ai quitté Daniel, je suis resté songeur ; combien en ai-je vu passer, de ces intelligences, que je n'ai pas su arracher au sommeil et à la résignation. Et c'est pourtant si beau et si réconfortant, un de ces gars qui visent haut et qui sont prêts aux sacrifices nécessaires...

A. G.

Les besoins en calcul mental

Extraits d'un rapport du Service de la recherche pédagogique de Genève.

En 1962, le Service de la recherche, section pédagogie, prenait l'initiative d'opérer un sondage d'opinion dans la population genevoise.

But du sondage

Les différents types d'opérations à effectuer mentalement que fixe le plan d'études de l'école primaire genevoise correspondent-ils aux besoins de ceux qui, dans la vie, font usage du calcul mental? Doit-on en rester là? ou faut-il envisager d'autres types d'opérations? Telles étaient les questions que nous nous posions en organisant ce sondage.

Dispositif de l'enquête

Il se composait de deux parties : un test qui permettait à chacun de « mesurer », qui avait pour but « d'accrocher » l'intérêt des correspondants ; le questionnaire lui-même portant sur le calcul mental, complété par un questionnaire d'ordre général et personnel (anonymat respecté) nous permettant d'interpréter les réponses lors du dépouillement. Inutile de donner tout le texte du questionnaire. En voici simplement le début, avec les types d'opérations proposés pour l'addition :

Dans ma vie professionnelle, je fais les calculs suivants...	mentalement	par écrit ou à la machine	
		Il me serait utile de pouvoir le faire de tête	Il ne me serait pas utile de le faire de tête
<p>Additions</p> <p>a) 40 + 30 70 + 20 60 + 70</p> <p>b) 18 + 14 88 + 14 218 + 14</p> <p>c) 2300 + 1200 4500 + 6100</p> <p>d) 318 + 314 488 + 314 665 + 729</p> <p>e) 2318 + 4314 3265 + 7804</p> <p>f) suggestions</p>			

Suivaient des types d'opérations en soustractions, multiplications, divisions, fractions, approximations, calculs de monnaie et calculs d'intérêts. Des questions d'ordre général sur le calcul mental terminaient l'enquête.

Distribution du questionnaire

8500 exemplaires du questionnaire ont été distribués par le truchement d'un certain nombre de grandes entreprises de la place, dont les directeurs ou chefs du personnel (préalablement acquis à l'utilité de notre sondage) se sont faits agents de propagande et de distribution.

Population examinée

Nous avons reçu en retour 1529 réponses : un succès puisqu'on estime que dans les sondages de ce genre il est normal de n'obtenir que le 7^e des réponses en retour. Ces réponses émanant de milieux fort différents,

aux besoins en calcul mental très divers, nous avons cherché à distinguer divers groupes :

- selon la profession,
- selon l'âge,
- selon la nationalité,
- selon le sexe,
- selon les écoles fréquentées.

On constate que toutes les couches de la population ont répondu au questionnaire : intellectuels comme manuels, directeurs comme ouvriers, jeunes plus encore que les plus âgés, Genevois aussi bien que Confédérés, les hommes plus que les femmes.

Dépouillement des réponses

Des dépouillements très systématiques ont été exécutés pour chaque groupe : il n'existe pas de différences marquées d'un groupe à l'autre, de sorte qu'il est permis, dans un article comme celui-ci, de ne donner que des résultats généraux. Pour plus de détails, demander le rapport 63,03 « Le calcul mental : les besoins des utilisateurs » au Service de la recherche, Ecole du Mail, Genève, qui se fera un plaisir de l'envoyer.

Opinion générale sur le calcul mental

Nous demandions : Dans votre vie professionnelle le calcul mental est-il indispensable, utile, inutile, pas d'opinion? Nous constatons que la grosse majorité (81 à 87% selon les groupes) des répondants pense que le calcul mental est **indispensable** ou **utile**.

Même question pour la vie privée et mêmes pourcentages de réponses positives.

Quelques commentaires de nos répondants étaient parfois ajoutés, tel celui d'un représentant-organisateur en machines comptables (de 35 ans) : « Le calcul mental me semble très important, ne serait-ce que pour l'entraînement cérébral qu'il entretient. Voilà pourquoi, malgré ma profession, j'évite le plus possible l'utilisation d'une machine ou un calcul écrit (à moins que ce ne soit que pour contrôler le calcul mental exécuté préalablement) » ou tel celui d'une employée de bureau (48 ans) « Etant donné que je dispose d'une machine à

calculer je m'en sers, mais plutôt comme **preuve**, ou en cas de chiffres trop compliqués. De toute façon je considère que toutes les occasions que l'on a de calculer mentalement doivent être saisies car elles tiennent l'esprit en éveil... »

Opinion sur les machines à calculer

Nous demandions à ceux qui utilisent une machine à calculer (en gros le 40% de nos répondants, mais chiffre très variable d'un groupe à l'autre) de choisir entre : « La machine à calculer me dispense de calculer de tête » et « La machine à calculer ne me dispense pas de calculer de tête ». Le 60% de nos répondants pensent que la machine ne les dispense pas de calculer de tête, ce qui ne signifie pas que le 40% pense le contraire car très nombreux sont ceux qui n'ont rien répondu (oubli? pas d'opinion?).

Les différents types d'opérations utilisés en calcul mental

Voici pour exemple les résultats donnés par le groupe 4 (techniciens) au paragraphe « Additions » de notre questionnaire.

- Dans les colonnes a) je fais les calculs mentalement,
 b) je voudrais pouvoir faire les calculs mentalement,
 c) je fais les calculs par écrit,
 d) pas de réponse.

Additions	a)	b)	c)	d)
a) 40 + 30 70 + 20 60 + 70	98	1	1	—
b) 18 + 14 88 + 14 218 + 14	95	3	2	—
c) 2300 + 1200 4500 + 6100	91	5	3	1
d) 318 + 314 488 + 314 665 + 729	54	30	16	2
e) 2318 + 4314 3265 + 7804	44	30	27	1

Des résultats semblables nous ont été donnés par chacun des 31 groupes de populations que nous avons créés, et disons encore que des résultats très rapprochés nous ont été donnés pour chaque paragraphe de notre questionnaire (soustractions, multiplications, divisions, etc).

L'examen de tous ces résultats nous révèle que techniciens ou ouvriers, apprentis ou directeurs, que tous ont besoin de calcul mental : ils l'utilisent beaucoup ; très rares sont les pourcentages en dessous de 20 % de personnes calculant **par écrit** les types d'opérations que nous proposons.

Nos types d'opération étaient classés dans l'ordre de difficulté croissante. Il est frappant de constater, dans la colonne a) que les pourcentages sont chaque fois inversement proportionnels à la difficulté. En revanche l'examen de la colonne b) nous montre, avec une constance remarquable des pourcentages de plus en plus forts de personnes désirant pouvoir exécuter ces calculs mentalement ; elles ne peuvent pas (faute d'entraînement ? faute de préparation scolaire ?). Ces pourcentages, ajoutés à ceux de la colonne a) nous paraissent donner un aperçu du besoin réel en calcul mental. D'où une nouvelle série de tableaux. Pour exemple nous obtenions donc pour le groupe 4 aux « Additions » : type a) 99 ; type b) 98 ; type c) 96 ; type d) 84 et type e) 74.

Nous avons ensuite dégagé les moyennes obtenues pour chaque opération et pour chaque groupe. Nous donnons ci-après les moyennes obtenues par les 8 groupes professionnels :

1. Apprentis
2. Ouvriers
3. Contremaîtres et ouvriers spécialisés
4. Techniciens
5. Employés de bureau
6. Employés supérieurs, directeurs, ingénieurs
7. Vendeurs
8. Manœuvres, magasiniers.

Précisons encore que ces chiffres nous indiquent le pourcentage des personnes qui ont besoin de calculer mentalement.

Additions	91	93	90	90	88	90	91	93
Soustractions	88	92	87	90	86	91	91	91
Multiplications	89	91	91	88	87	90	91	87
Divisions	85	85	83	81	78	80	83	85
Fractions	91	90	91	94	91	92	85	82
Approximations	87	84	90	96	92b	93	85	73
Calculs de monnaie	85	92	88	89	87n	89	92	85
Calculs d'intérêts	84	85	82	82	78	78	85	77
Moyennes	87	89	88	89	86	88	88	84

Les tableaux selon les âges, les nationalités, les sexes sont semblables : ils présentent des moyennes se répartissant entre 85 et 89 %.

Cette identité de vue dans toute la population est importante : la maîtrise du calcul mental est souhaitée par un très grand nombre de nos répondants. L'école, tant primaire que secondaire, doit en tirer la conclusion qui s'impose : donner à l'enseignement du calcul mental une importance sans doute plus grande que ce n'est le cas actuellement. L'école doit veiller à ce que les performances de nos jeunes correspondent à ce que la population attend. A nous de trouver les moyens les plus efficaces d'atteindre le but.

Nous avons interrogé sur les notions de base ; il se confirme que ces notions de base restent ce qu'elles ont toujours été, même à l'époque des machines à calculer électroniques.

Les personnes qui ont eu l'amabilité de participer à notre enquête ont rendu à l'école un grand service : des faits plus précis se dégagent maintenant. Ils sont désormais contraignants. L'école qui est un service public, ne pourra plus à l'avenir, ne pas s'appliquer à satisfaire les besoins des utilisateurs.

J.-J. Dessoulavy.

L'automne

Odelette

Je n'ai rien
 Que trois feuilles d'or et qu'un bâton
 De hêtre, je n'ai rien
 Qu'un peu de terre à mes talons,
 Que l'odeur du soir en mes cheveux,
 Que le reflet de la mer en mes yeux,
 Car j'ai marché par les chemins
 De la forêt et de la grève
 Et j'ai coupé la branche au hêtre
 Et cueilli en passant à l'automne qui dort
 Le bouquet des trois feuilles d'or.

Henri de Régner.

Les deux tentations de l'instituteur Jérôme

— On croit volontiers, me dit Jérôme, que la recherche de la vérité est chevillée dans l'âme de tout homme, par don. Il n'en est rien. Mais le besoin d'y voir clair a toujours existé chez quelques-uns. Il ne faudrait pas penser non plus que ce besoin n'ait été le fait que des savants ou des philosophes. On y a vu exceller les plus humbles. Des Anciens se sont satisfaits de cette sagesse. Ils y trouvaient un bonheur qui ne peut plus nous combler. Savoir est beau, mais qu'est-ce qu'un savoir stérile ? On peut ricaner de voir les bêtes piégées. Cela ne va ni loin, ni haut.

— Le christianisme a apporté la pitié, dis-je.

— Le christianisme a apporté plus que de la pitié, reprit Jérôme. Il nous a enseigné que nous pouvions être maîtres du monde.

— Et nous en sommes devenus les esclaves.

— Nous ne sommes pas esclaves du monde, nous sommes esclaves de nous-mêmes ; et des autres. C'est que nous n'avons pas encore tiré toutes les conséquences de notre christianisme. Et c'est aussi que le diable veillait. Il ne gagnera pas la guerre, mais il remporte des victoires.

— Parles-tu en chrétien ou en instituteur ?

— Mauvaise question, dit Jérôme. Un instituteur chrétien ne parle pas en chrétien, il agit en chrétien. De même, un instituteur marxiste ne militera pas dans sa classe, s'il est loyal. Il n'empêche que nous ne pouvons plus nous contenter de démystifier. Nous savons maintenant que nous avons prise sur le monde. La première tentation est donc de nous croire absous parce que nous nous connaissons tels qu'en nous-mêmes.

— Les films de Brandt à l'Expo...

— A l'Exposition nationale, rectifia Jérôme en grimaçant. J'ai horreur de ce vocabulaire à usage interne.

La Landi, l'Expo, à « Sainf »... Et bien, oui, les films de Brandt. Le bon peuple regarde, et dit : « Comme c'est vrai » et s'en va en pensant : « Mon Dieu, que nous sommes bons de nous savoir si mauvais ». C'est le péager devenu pharisien. Nous trichons donc et en fin de compte, qu'est-ce qui change ?

— Rien, bien sûr ou pas grand-chose, mais...

— Et l'affaire des « Mirages ». On a dit : — « C'est un scandale ». Mais toute la presse se félicite. Tout le monde a l'air très content. Nous sommes capables de critiquer notre gouvernement, il n'y en a point comme nous. Je dirai, pour ma part qu'il est toujours inquiétant de se féliciter d'avoir accompli son pur et simple devoir. Nous sommes un peu comme ces gosses qui se « dénoncent » et attendent, en échange, que nous ne les punissions pas, — ou même qu'on les loue.

— Cependant...

— Cependant, la prise de conscience n'est pas vaine, parce que justement elle donne mauvaise conscience. Alors peut commencer le combat.

— Quel combat ?

— Longtemps, on nous a fait répondre : — Le combat contre soi. Et bien sûr, le combat moral est nécessaire ; mais il n'est pas suffisant. Quelques saints, par-ci, par-là, n'ont jamais fait disparaître les canailles. Et il faut se prémunir contre nous-mêmes, aussi. Un autre combat doit être livré au niveau des institutions. C'est le combat politique.

— Aïe !

— Tu dis : Aïe, par peur ! On a usé de beaucoup de moyens pour étouffer le cri des justes et cacher la lu-

mière. On a dit à l'Eglise : « Ton domaine est celui de l'âme et l'esprit. Tiens t'en-là ! » On a dit aux enseignants : « Vous ne ferez pas de politique ! » Ces impératifs d'un côté, cette soumission de l'autre. Mais tout cela est en train de changer.

— Il y a beaucoup à faire.

— La moisson a toujours été grande. Mais voici la deuxième tentation qui est celle du fanatisme. Le chrétien combat, l'instituteur combat. Nous ne pouvons plus dispenser une culture qui ne serait que d'ornement. Des vérités éclatantes se font jour et qui oserait les nier ? Si les conditions d'une vie meilleure surgissent un peu partout, qui ne voit que d'autres puissances sont à l'œuvre pour abêtir l'homme ? Qui ne voit les gaspillages du monde occidental alors que le Tiers-Monde a faim ? Qui ne voit qu'une certaine publicité empoisonne notre âme comme on empoisonne notre eau, notre air, nos sites, notre silence ? Qui ne voit que les urgences ne sont pas respectées ? Des autoroutes avant les logements nécessaires, avant les investissements culturels, avant l'appui même qu'un pays dit « avancé » doit à ses vieillards, à ses malades, à ses déshérités ? Mais si pressantes que soient ces questions, le chrétien n'est pas pressé. Il lui est demandé de combattre, mais la décision ne lui appartient pas. Tant mieux, s'il connaît la joie des victoires. Mais est-il jamais certain d'avoir remporté une victoire ? Et à l'opposé certaines défaites ne sont-elles pas des triomphes ? Ainsi, le chrétien ne peut être fanatique. Il a le sens du relatif. Pour aller tout au fond de ma pensée, je dirai qu'il ne se prend jamais tout à fait au sérieux.

— Mais l'efficacité alors ?

— Le meilleur joueur n'est pas celui qui croit que la victoire de son équipe — ou le salut du monde — dépend de ses coups. La force véritable n'est jamais d'acharnement. Qui disait que la vraie puissance est toujours ascétique ? Cela n'est pas pour justifier le chrétien « Doux Agneau », dorlotant son âme et attendant du Paradis la récompense de sa piété. Bernanos nous a montré des chrétiens d'une autre trempe. Et puis, il y a eu Saint-Paul. Engagé sur le terrain qui lui est assigné, le chrétien, et particulièrement l'instituteur chrétien, ne peut combattre en aveugle. C'est dire qu'une stratégie s'impose et qu'il serait bon aussi qu'il ne soit pas tout seul. Un combattant doit être incorporé. Dieu qui est Amour n'en est pas moins l'Eternel des Armées.

— Et le Seigneur n'a pas intercédé pour nous retirer du monde.

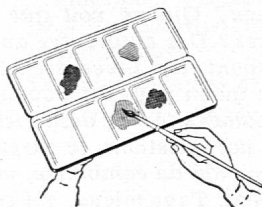
— Mais bien pour nous préserver du monde. Voilà le paradoxe du chrétien.

Georges Annen.

Comment informer la presse

Le travail de Claude-Henry Forney, intitulé « Comment informer la presse », et qui a paru dans un numéro spécial de vacances de l'Educateur, vient de faire l'objet d'un tirage à part. Celui-ci est revêtu d'une couverture spéciale en fort papier glacé et a été augmenté d'un index analytique et d'une notice bibliographique. Il peut être obtenu au prix de Fr. 3,50 plus port en écrivant à la rédaction de l'Educateur, Direction des Ecoles, Montreux.

CARAN D'ACHE



« Gouache »

CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes
d'une luminosité incomparable.
Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs **11.15**

Etui de 8 couleurs

5.25 et 6.45

Nouveau! Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs **14.25**

La bonne adresse
pour vos meubles



**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5% DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Vient de paraître : aux Editions Fœtisch Frères S. A.
Lausanne

AU DIAPASON



recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »
publié en collaboration avec la Société Cantonale des
Chanteurs Vaudois

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

assurances vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents